

Rectificatif au Décret N° 72-205 du
31 Juillet 1972 portant nominations
et promotions à titre étranger dans
l'Ordre du Mérite Social

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître des Ordres Nationaux

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU la loi N° 62-40 du 31 Décembre 1962 portant création
de l'Ordre du Mérite Social ;

VU le Décret N° 72-279 du 26 Octobre 1972 portant
formation du Gouvernement ;

VU le Décret N° 72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination
du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N° 72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination
des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey

VU le Décret N°72-205 du 31 Juillet 1972 portant nomi-
nations et promotions à titre étranger dans l'Ordre
du Mérite Social

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU

D E C R E T E

ARTICLE 1er : Le Décret N° 72-205 du 31 Juillet 1972 portant
nominations et promotions, à titre Etranger, dans l'Ordre du
Mérite Social pour prendre rang du 1er ACUT 1972 est rectifié
comme suit :

Au lieu de :

AU GRADE D'OFFICIER (Médaille d'Argent)

.....
- Mr GRAGNANO Vincent - Directeur de la Mécanelec
à Cotonou

Lire :

AU GRADE DE COMMANDEUR (Médaille de Vermeil)

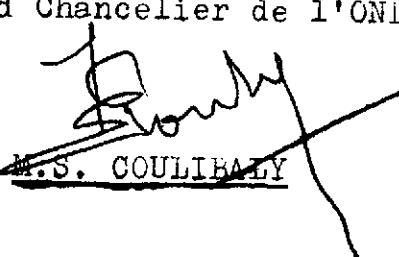
Mr. GRAGNANO Vincent Lucien - Directeur de la Mécanelec à
Cotonou
.....

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel

Fait à Cotonou, le 26 Avril 1973

Chef de Bataillon Mathieu KEREKOU

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'OND


M.S. COULIBALY

Ampliations : PR 6 JORD 1
DEF 1 CS 6 DCCT 1 SGG 4 MJJ
DN 2 DGAJL 2 IAA 1
GRANDE CHANCELLERIE 15 DLR
ST. 1 INTERESSE 1 MINISTER
12 -